EN SAVOIR PLUS…

Conférence

LA MÉTHANISATION : UNE ÉNERGIE D'AVENIR [808]

par Mr Pierre DUFRESNE

15 Novembre 2022	**à 18h30**	Université Populaire

Tarifs : 8 € adhérent, 4 € adhérent-25 ans, demandeur d'emploi et minima sociaux, 12 € non-adhérent

(1) Contact : François PRUVOST – 06.07.72.53.25

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

La guerre en Ukraine, entraînant l'effondrement des exportations de gaz naturel russe vers l'Europe, révèle tout l'intérêt du bio-méthane. Celui-ci pourrait fournir 150 TWh en 2050, soit 10 % des besoins en énergie primaire, selon l'Institut Négawatt et ENGIE ambitionne de parvenir à 100 % de gaz renouvelable en 2050 (bio-méthane, pyrogazéification, power-to-gas).

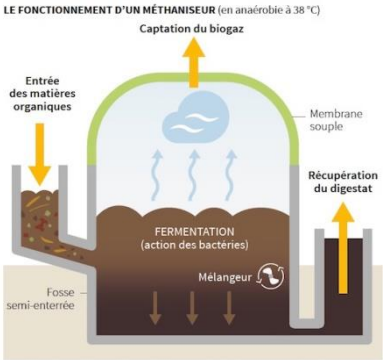

Le méthaniseur transforme, par fermentation anaérobie, fumiers, lisiers, cultures intermédiaires, résidus de cultures, herbes, déchets agro-alimentaires, et éventuellement boues de stations d'épuration, en un mélange de gaz qui, après épuration, peut être injecté dans le réseau de gaz naturel avec une qualité équivalente. Les produits utilisés se seraient de toutes façons décomposés naturellement, en émettant parfois dans l'atmosphère du méthane : le bilan GES du bio-méthane est 10 fois meilleur que celui du gaz naturel, 15 fois par rapport au super carburant, il est comparable à celui des éoliennes et panneaux photovoltaïques.

Ce programme est-il réalisable sans utiliser de cultures dédiées (comme cela s'est pratiqué en Allemagne) aux dépens des cultures alimentaires ? La qualité des sols pourra-t-elle être préservée ? Les agriculteurs trouveront-ils leur compte d'engrais naturels avec les digestats ?

Avec les prix de marché astronomiques du gaz naturel atteints récemment, la production de bio-méthane devient très compétitive même sans la créditer de son avantage en matière de GES.

Comment la production va-t-elle donc pouvoir s'organiser entre agriculteurs et leurs coopératives, les réseaux de distribution, les constructeurs, et les communes ? Y a-t-il des tailles d'unité préférables à d'autres? Quelles utilisations privilégier ?

Une opportunité à ne pas manquer !

Une conférence à compléter, de préférence, par la visite du site de Vaunaveys le 21 Novembre. Cf. activité 809

(1) Si vous êtes déjà inscrit, vous pouvez contacter l'Accompagnateur pour toute information relative à cette activité. Sinon, les inscriptions se font sur notre site internet ou lors des permanences, et non auprès de l'Accompagnateur.